

CONTRAT DE SECURITE ET DE SOCIETE PLAN DE PROJET 2023 DE LA VILLE/COMMUNE DE Molenbeek-Saint-Jean

ALLOCATION « GENERALE » CONTRAT DE SECURITE ET DE SOCIETE (art.2)

AR du 1^{er} octobre 2023 relatif à l'octroi d'une allocation destinée à la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2023

Secteur d'activité 1 : Contribution au fonctionnement des zones de police

Objectif général 1 - Secteur d'activité 1:

Contribution au fonctionnement des zones de police

1. Objectif stratégique 1 - Domaine:

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police dans le cadre de projets spécifiques

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

2. Objectifs stratégique 2 - Domaine :

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police en déduction du montant dû par la commune pour le fonctionnement de la zone de police

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		

Secteur d'activité 1 : Contribution au fonctionnement des zones de police
--

Objectif général 1 - Secteur d'activité 1:

Contribution au fonctionnement des zones de police
 (Question traitée au niveau de la Zone de Police)

3. _____ Objectif stratégique 1 - Domaine:

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police dans le cadre de projets spécifiques

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

4. _____ Objectifs stratégique 2 - Domaine :

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police en déduction du montant dû par la commune pour le fonctionnement de la zone de police

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

Secteur d'activité 2:

Lutte contre la criminalité, les nuisances et le sentiment d'insécurité

Objectif général - Secteur d'activité 2 :

Lutte contre la criminalité, les nuisances et le sentiment d'insécurité

1. Objectif stratégique 1 - Domaine :

Prévention de la criminalité, les nuisances et/ou sentiment d'insécurité

GDP

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Assurer la présence dissuasive des Gardiens de la Paix sur le terrain	- Présence dissuasive quotidienne des Gardiens de la Paix dans les quartiers cibles.	- Nombre d'heures de présence des Gardiens de la Paix dans les quartiers identifiés à risques : ≥ 3 heures/jour
2. Tenir des réunions de concertation avec les services communaux tels Police zonale) ou services extérieurs (STIB, De Lijn, ...)	- Mise en place de projets communs	- Nombre réunions de concertation : ≥ 12 par an
3. Assurer la présence lors d'évènements tels les marchés hebdomadaires, les fêtes de quartiers ou ponctuelles.	- Présence effective des Gardiens de la Paix lors des marchés, fêtes de quartiers ou ponctuelles.	- Nombre d'évènements sécurisés : ≥ 10 par an
4. Etre à l'écoute de la population des quartiers	- Faire remonter les constats et observations de terrain en lien avec le sentiment d'insécurité auprès de la Coordination.	- Nombre de constats et observations de terrain ≥ 250 /an
5. Mener des actions ciblées sur la prévention ciblant les nuisances sociales et la criminalité (cambriolage, vols dans véhicules...)	- Développement d'actions ciblant les nuisances ou des problèmes de criminalité	- Nombre d'actions spécifiques mises en place en lien avec les nuisances sociales et les problèmes de criminalité : ≥ 2 par an
6. Diminuer le sentiment d'Insécurité et les facteurs criminogènes dans les quartiers.	- Développement de projets collectifs et communautaires afin de diminuer le sentiment d'insécurité. - Amélioration du vivre ensemble dans les quartiers par la diminution des facteurs criminogènes.	- Nombre de projets collectifs et communautaires mises en place afin de diminuer le sentiment d'insécurité : ≥ 2 par an

Objectif stratégique 2 - Domaine :

Réaction/répression dans le cadre de la criminalité et nuisances

GDP/CELL INCIVILITES

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Assurer une présence dissuasive des Gardiens de la Paix dans les quartiers cibles	- Présence dissuasive quotidienne des Gardiens de la Paix dans les quartiers cibles (écoles, marchés, points stratégiques)	- Nombre de constats d'infractions au Règlement général de Police et aux règlements communaux réalisés par les Gardiens de la Paix constatateurs: >/=à 50/an.
2. Développer le pôle sanctions administratives au sein de la cellule Gardiens de la Paix	- Développement effectif d'opérations spécifiques en lien avec des problématiques spécifiques	- Nombre d'opérations spécifiques organisées : >/=à 30/an.
3. Développer les synergies avec les partenaires en matière de lutte contre les incivilités.	- Développement effectif de synergies avec les partenaires en matière de lutte contre les incivilités	- Nombre de réunions de concertation : >/=à 50/an.

2. Objectif stratégique 3 - Domaine :

Suivi des auteurs et des victimes de la criminalité et/ou nuisances et/ou le sentiment d'insécurité

SCAPI

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Offrir un espace d'écoute aux auteurs incarcérés	- Mise en place d'un espace d'écoute	- Mise en place effective d'un espace d'écoute : Oui/Non
2. Assurer un accompagnement psycho-social des auteurs incarcérés	- Accompagnement psycho-social effectif des auteurs incarcérés	- Nombre d'accompagnements réalisés : >/=à 15/an
3. Proposer un suivi socio-préventif en vue de la réinsertion professionnelle des auteurs incarcérés	- Suivi effectif orienté vers la réinsertion professionnelle	- Nombre de suivi orienté vers la réinsertion professionnelle : >/=à 10/an
4. Elaborer des recommandations en lien avec la problématique des auteurs d'infraction	- Développement d'observations et recommandations relatives en lien avec la problématique des auteurs d'infraction	- Existence effective de recommandation/observations : Oui/Non

MEDLOC-SCAV-HOTEL SOCIAL

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Développer un dispositif spécifique d'aide aux victimes.	- Diminution du sentiment de victimation/victimisation des victimes	- Diminution effective du sentiment de victimation/victimisation : Oui/Non
2. Assurer des permanences hebdomadaires pour les victimes de délits pénaux.		
3. Mettre en place un espace d'accueil et d'écoute des victimes.	- Mise en place d'un espace d'accueil, d'écoute et de prise en charge multidisciplinaire	- Mise en place effective d'un espace d'accueil, d'écoute et de prise en charge : Oui/Non
4. Accompagner les victimes, de violences intrafamiliales en particulier, dans leurs parcours	- Développement de l'accompagnement et du suivi social et psychologique des victimes de délits pénaux ;	- Nombre de suivis de nature social réalisés >/=à 50/an
5. Assurer leur suivi social et psychologique des victimes de délits pénaux.		- Nombre de suivi de nature psychologique réalisés : >/=à 50/an
6. Elaborer des recommandations en lien avec la problématique des auteurs d'infraction.	- Développement d'observations et recommandations relatives en lien avec la problématique des auteurs d'infraction	- Existence effective de recommandation/observations : Oui/Non

Secteur d'activité 3 : Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

Objectif général 1 - Secteur d'activité 3:

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme par le biais des projets de sécurité et/ou socio-préventifs locaux et communaux

1. _____ Objectif stratégique 1 - Domaine

Mettre en œuvre le travail socio-préventif, y compris mise en réseau

POLE RADICALISME

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Offrir un espace d'écoute, d'information et de conseil pour les personnes « suspectées » de radicalisation ou ayant un lien avec la thématique	- Mise en place d'un espace d'écoute, d'information et de conseil	- Mise en place d'un espace d'écoute, d'information et de conseil : Oui/Non
2. Assurer le suivi et l'accompagnement individuel et/ou familial des personnes touchées par la problématique de la radicalisation violente	- Prise en charge effective des individus touchés par la problématique	- Nombre de prise en charge individuelle : >/= 10/an
3. Développer un réseau extra-local en lien avec la thématique de la radicalisation violente	- Existence de relations avec des services extra-locaux	- Existence effective de relations avec des services extra-locaux : Oui/Non

2. _____ Objectif stratégique 2 - Domaine :

Augmenter le sentiment de sécurité

POLE RADICALISME

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Sensibiliser autour du phénomène de la radicalisation violente	- Développement de formation/sensibilisation à l'attention des professionnels de terrain	- Nombre de formations/sensibilisation assurées : >/= à 2 /an - Nombre de personne formées/sensibilisées : >/= à 5/an

3. Objectif stratégique 3 - Domaine :

Assurer l'analyse, le diagnostic et/ou le monitoring du phénomène dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

POLE RADICALISME

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Améliorer l'expertise en lien avec la	- Renforcement de l'expertise en lien avec la matière	- Renforcement effectif de l'expertise en lien

problématique de la radicalisation violente		avec la matière : Oui/Non
2. Développer les savoirs, connaissances et compétences en lien avec la problématique	- Actualisation des connaissances en lien avec la thématique (formation, cursus, colloques...)	- Nombre de participations à des colloques, formations, journées d'études... : >/=à 3/an
3. Constater et répercuter les difficultés de terrain liées à une mauvaise compréhension de la problématique	- Mise en lumière des difficultés et formulation de recommandations en lien avec la matière	- Existence de constats de terrain : Oui/Non
		- Formulation effective de recommandations : Oui/Non

4. Objectif stratégique 4 - Domaine :

Assurer la coordination et le suivi des projets de sécurité et/ou socio-préventifs locaux

[POLE RADICALISME](#)

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1. Participer aux structures existantes en matière de radicalisation violente	- Participation aux sous-groupes de travail mis en place par les autorités supérieures (SPF Intérieur, Région de Bruxelles-Capitale)	- Nombre de participation aux sous-groupes de travail mis en place par les autorités supérieures : >/= 3/an
	- Participation à la Cellule de Sécurité locale intégrale (CSIL)	- Nombre de participation à la CSIL sur la zone de police : >/= 3/an
2. Optimiser les synergies avec les Services de Police	- Contact régulier avec la cellule radicalisation de la Police locale	- Nombre de contact avec la cellule radicalisation de la Police locale : >/= 3/an
3. Développer des projets collectifs qui favorisent l'estime de soi ou la résilience	- Mise en place de projet visant le renforcement de l'estime de soi et la résilience	- Nombre de projets mis en place >/= 10/an

Objectif général 2 - Secteur d'activité 3 :

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police dans le cadre des projets spécifiques

(Question traitée au niveau de la Zone de Police)

1. Objectif stratégique 1 - Domaine :

Contribuer à l'analyse de la menace

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

2. Objectif stratégique 2 - Domaine :

Contribuer au monitoring

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

3. Objectif stratégique 3 - Domaine :

Contribuer à la recherche et au renseignement

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		
2.		

4. Objectif stratégique 4 - Domaine

Contribuer au suivi des « Returnee »

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
1.		

2.		